



Montreuil, le 17 Janvier 2011

Mme Nathalie KOSCIUSKO MORIZET
Ministre de l'Écologie, de l'Énergie,
Du Développement durable et de la Mer
246, Boulevard Saint Germain
75 007 PARIS

Madame la Ministre,

Lors de l'épisode hivernal du mois de Novembre 2010, que l'on peut qualifier de précoce mais pas d'exceptionnel tant au niveau des températures que sur la quantité de neige, la question des transports a constitué la une de toute la presse.

Routes bloquées, avions cloués au sol, trains subissant de forts retards mais aussi de nombreuses suppressions, ont été le quotidien des usagers pendant plusieurs jours.

La France entière a entendu de nombreux membres du gouvernement s'étonnaient des défaillances des services publics. Le Premier Ministre depuis Moscou s'interrogeant sur la fiabilité des prévisions de Météo France. Le Ministre de l'Intérieur était prêt à envoyer les troupes pour débloquer les routes. Vous-même, Madame la Ministre, vous avez exprimé votre étonnement sur le fait que les aéroports de Paris puissent subir une pénurie de glycol pour dégivrer les avions.

Concernant la SNCF, le train Strasbourg – Port Bou et Nice, qui a mis 26 heures pour réaliser partiellement son parcours, a couvert les premières pages des journaux. Les croisements de destination des TGV en direction du Mans et de la Bretagne en ont rajouté. L'entreprise publique SNCF a été sous les projecteurs de bien mauvaise manière faisant l'objet de dossiers de presse bien peu reluisants.

Ces événements ont donné lieu à deux tables rondes les 10 et 13 janvier 2011. De nombreux acteurs des transports ont été conviés à ces réunions dans le but d'analyser les causes des dysfonctionnements et de prendre des résolutions visant à ce que de telles situations ne se reproduisent plus.

La première question que la Fédération CGT des Cheminots vous pose est: pourquoi les organisations syndicales représentatives, dans les entreprises concernées, n'ont pas été conviées à ces tables rondes, sachant que les mesures décidées allaient forcément avoir un impact sur les salariés ?

Nous avons lu avec attention le rapport présenté par Guillaume PEPY, Président de la SNCF. Ce document était censé servir de base pour établir un diagnostic et élaborer un plan d'actions.

La Fédération CGT des Cheminots juge que ce rapport n'est pas suffisamment complet pour permettre de poser les bonnes questions. De ce fait, il ne peut pas permettre de prendre des dispositions adaptées et efficaces.

Madame la Ministre, la Fédération CGT des Cheminots insiste sur le fait que les dysfonctionnements qui ont fait l'événement doivent être reliés à la qualité de la production au quotidien, aux conditions dans lesquelles les cheminots réalisent leur travail, aux manques de moyens humains et matériels pour permettre à l'EPIC SNCF de réaliser un transport ferroviaire public correspondant aux attentes des usagers sur le territoire national.

Le conflit d'avril 2010, à l'appel de la Fédération CGT des cheminots, avait pour origine cette organisation de la SNCF par activité cloisonnée et étanche, source de nombreux problèmes de qualité et de régularité. Il portait aussi comme exigence d'ouvrir des négociations au sein de la SNCF sur les questions d'emploi pour garantir un Service Public SNCF sûr et efficace.

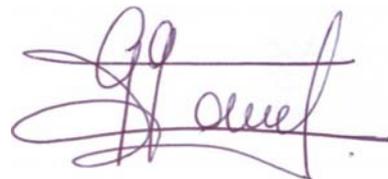
Il est tout à fait curieux de voir le gouvernement s'étonner des défaillances de la SNCF et la direction de la SNCF s'excuser publiquement, alors que les mêmes acteurs, quelques mois auparavant, fustigeaient la CGT et les cheminots en grève qui alertaient sur les dégradations de la qualité de la production à la SNCF et des conditions de travail des cheminots.

Je me permets d'ailleurs, de rappeler que la table ronde production, qui aura lieu le 02 février 2011 comme le retour d'expérience sur les réorganisations entre la direction de la SNCF et des organisations syndicales, ont été décidés à la suite de cette grève du mois d'avril 2010.

La Fédération CGT des Cheminots a lu avec attention le dossier de presse reprenant les décisions issues de la table ronde ministérielle du 10 janvier dernier. Ce document nous permet d'affirmer que l'analyse réelle de la situation n'a pas été faite et que de nombreux éléments ont été occultés dans ces débats. La Fédération CGT des Cheminots estime nécessaire d'avoir un échange avec vous, nous permettant d'être entendu et de porter nos propositions.

Madame la Ministre, la Fédération CGT des Cheminots vous demande donc à être reçu dans le cadre d'une audience nous permettant d'aborder l'ensemble des points contenus dans ce courrier.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.



Gilbert GARREL
Secrétaire Général